

Zeitschrift: Schweizer Erziehungs-Rundschau : Organ für das öffentliche und private Bildungswesen der Schweiz = Revue suisse d'éducation : organe de l'enseignement et de l'éducation publics et privés en Suisse

Herausgeber: Verband Schweizerischer Privatschulen

Band: 43 (1970-1971)

Heft: 10

Artikel: La drogue

Autor: Lescaze, Marie-Claire

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-851800>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

- In welchen Gegenden und für welche Fachgebiete sind weitere höhere Lehranstalten notwendig?
- Wie ist das Verhältnis zwischen den höheren Lehranstalten und den Universitäten in der Zukunft zu gestalten?
- d) Berufliche Weiterbildung
- Wie kann die berufliche Weiterbildung auf allen Stufen und in allen Fachgebieten wirkungsvoller gestaltet werden?
- Wie eignen sich moderne Lehrmethoden für die berufliche Weiterbildung?
- Kann die berufliche Weiterbildung gestrafft werden?
3. Auf dem Gebiet der Hochschulen
- In welcher Form soll die moderne Forderung nach einer klaren Stufung des Hochschulstudiums bei uns erfüllt werden?
- Inwiefern können die Hochschulen dezentralisiert werden?
- Wie sind Spitzenbegabungen zu fördern?
- Inwiefern sind Hochschule und Forschung zu trennen oder zu kombinieren?
4. Lehrerbildung auf allen Stufen und in allen Fachrichtungen
- Seminaristische oder akademische Ausbildung der Primarlehrer?
- Primarlehrerpatent oder Maturität als Voraussetzung für Fachlehrerdiplome?
- Ausbildung von Werklehrern?
- Pädagogische Ausbildung für Kandidaten des höheren Lehramtes?
- Aufbau eines pädagogischen Forschungsinstitutes?
5. Bildungsplanung, Bauten und Ueberwachung
- Wie ist eine konsequente Bildungsplanung in unseren Verhältnissen durchzuführen und wie erfolgt die Realisierung?
- Erfahrungsaustausch, Normierung, Vorfabrikation auf dem Gebiet des Bauwesens?
- Wie ist eine wirkungsvolle Aufsicht über unsere Schulen zu gestalten?
- Die riesigen Aufgaben der nächsten Zukunft erfordern großen Einsatz. Alle sind zur Mitarbeit aufgefordert!*
- Arbeiten Sie schon mit an der großen nationalen Aufgabe der Gegenwart?*
- In einer Behörde, in einem Verband, in Kommissionen? In einem Betrieb, in einer Werkschule, an Kursen? In der Forschung, in der Verwaltung?*
- Die Arbeitsgemeinschaft für die Koordination der kantonalen Schulsysteme orientiert Sie über die neueste Entwicklung, bietet Gelegenheit zu interessanten Aussprachen, fordert Sie auf zur Mitarbeit in Studiengruppen und Kommissionen.*
- Auskunft erteilt:*
Dr. W. Vogel, Biologe, Hinterer Breistelweg, 8157 Dielsdorf.

La drogue

Interview

Dr Hugo Solms: «Chaque société a le type d'adolescent qu'elle mérite».

– *Avant d'aborder l'aspect sociologique du problème, pouvez-vous préciser brièvement certains termes utilisés quand on parle de drogues et de drogués?*

– Il n'y a pas de définition scientifique du terme *drogue*. C'est en fait une substance psycho-toxique d'origine naturelle ou industrielle qui possède ou ne possède pas, une application thérapeutique, et dont il est fait un emploi immodéré (ou un simple usage) dans un but non médical. Si la substance en question est prescrite par le médecin et utilisée dans un cadre thérapeutique, on ne se «drogue» pas, on prend un «médicament». Notre définition repose donc sur la *fonction* exercée par la substance psycho-active. Les drogues les plus utilisées actuellement par les jeunes usagers sont la marijuana et les substances psycho-stimulantes (amphétamines, médicaments antibéchi-ques, etc.).

Il faut encore distinguer l'*usage*, l'*abus* et l'*état de dépendance* psychique et physique à l'égard d'une drogue, c'est-à-dire la véritable toxicomanie. L'opinion publique a tendance, et c'est une erreur, à taxer de «drogués» des jeunes qui ne sont que des usagers occasionnels. Or, on parle de drogué seulement lorsqu'il s'agit d'un usager régulier, de celui qui se drogue tous

les jours ou plusieurs fois par semaine. Ces cas sont une minorité.

L'usager occasionnel, lui, illustre un comportement socio-culturel moderne. En effet, bien des jeunes aujourd'hui, parfaitement équilibrés, désirent expérimenter un jour ou l'autre la drogue. Cela fait normalement partie de leur mode de vie.

– *Des enquêtes ont-elles été entreprises en Suisse?*

– A Bâle, une enquête vient d'être terminée portant sur des jeunes en âge de scolarité secondaire. Je n'ai pas encore reçu les derniers résultats, mais, d'après mes collègues bâlois, 10 % des collégiens ont eu contact avec la drogue.

D'autres enquêtes sont en cours, notamment en Suisse romande.

– *Quels sont les jeunes que vous rencontrez en tant que médecin?*

– Nous ne rencontrons pas les usagers occasionnels qui forment la majorité des consommateurs. En revanche, nous avons affaire aux «rescapés» des «mauvais voyages» que l'expérience a désarçonnés: réactions de panique, états dépressifs, paranoïdes, etc. Parfois, il y a résurgence spontanée du vécu angoissant. Les Américains appellent cela le «flash back».

Nous rencontrons naturellement aussi la minorité de ceux pour qui la drogue n'est ni drogue-contestation, ni drogue-extase, mais drogue-maladie, c'est-à-dire

Johanneum Neu St.Johann Toggenburg

Gesucht

Pädagogischer Leiter

In der Absicht, die Förderung von geistig behinderten Kindern und Jugendlichen in unserem vielseitig ausgebauten Heim zu intensivieren, ist die Anstellung eines hauptamtlichen pädagogischen Leiters vorgesehen.

Seine Tätigkeit müßte sowohl die Einzelberatung über Kinder und Jugendliche als auch die systematische Anleitung und Weiterbildung des Lehr- und Erziehungspersonals umfassen. Es würde ihm auch Gelegenheit zu heilpädagogisch-wissenschaftlicher Forschungsarbeit geboten.

Als Voraussetzung für diesen Posten betrachten wir, nebst charakterlicher Eignung, abgeschlossenes Lehrseminar mit zusätzlicher heilpädagogischer Ausbildung auf Hochschulestufe als notwendig. Eventuell könnte auch eine vorläufig teilweise Anstellung in Betracht kommen, falls allfällige Lücken in der Ausbildung noch zu ergänzen wären.

Neuzeitliche und der Verantwortung entsprechende Anstellungsbedingungen. Stellenantritt nach Ueber-einkunft.

Handschriftliche Bewerbungen mit Lebenslauf und Zeugnissen sind zu richten an

A. Breitenmoser, Direktor, Johanneum,
9652 Neu St.Johann, Telefon 074 4 12 81

Wir eröffnen auf Frühjahr 1971 eine neue Sonderklasse (Hilfsschule). Unsere Eltern und Kinder würden sich sehr freuen, wenn wir eine entsprechend ausgebildete Lehrkraft finden könnten.

Lehrerin oder Lehrer für eine Unter- und Mittelstufenabteilung

Untersiggenthal liegt auf einer Sonnenterrasse am Fuße des Siggenberges, zwischen Baden und Brugg, 15 Gehminuten zur Bahnstation Turgi, reger Busverkehr nach Baden.

In Zusammenarbeit mit einer Nachbargemeinde legen wir sehr viel Wert auf einen optimalen Ausbau unserer Hilfsschule.

Anmeldungen sind erbeten an W. Weibel, Präsident der Schulpflege, 5417 Untersiggenthal, Telefon 056 3 17 24.

Heilpädagogische Hilfsschule des Bezirkes Albula

Auf Beginn des Schuljahres 1971/72 (Herbst 1971) suchen wir an die neu zu eröffnende Hilfsschule in Tiefencastel

1 Lehrer(in)

wenn möglich mit heilpädagogischer Ausbildung. Heilpädagogisch nicht ausgebildete Lehrkräfte verpflichten sich, baldmöglichst einen berufsbegleitenden Kurs zu besuchen.

Schuldauer: 40 Wochen

Der Schulrat wird Ihnen behilflich sein, eine geeignete Wohnung zu suchen. Den Wohnort können Sie frei wählen im Raum Bergün, Lenzerheide oder Savognin.

Bewerbungen mit Angabe der Besoldungsansprüche sind bis zum 15. Januar 1971 zu richten an L. Decurtins, Schulratspräsident der HPHA, 7451 Tinizong, Telefon 081 74 11 95.

Sonderschule Wetzikon

Wir suchen auf Beginn des Schuljahres 1971/72 (Frühjahr)

1 Primarlehrer

oder

1 Primarlehrerin

für die **Schulstufe der Heilpädagogischen Hilfsschule.**

Unsere Schule zählt fünf Lehrstellen; die sechste soll, vorbehaltlich der Genehmigung durch die Gemeindeversammlung im Dezember 1970, auf Frühjahr 1971 errichtet werden. Die Klassen zählen 8–10 Schüler, worunter sich auch cerebral geschädigte befinden. Wir legen Wert auf gute Teamarbeit mit Kollegen, Therapeutinnen und Betreuerinnen. Heilpädagogische Ausbildung ist erwünscht, aber nicht Bedingung; sie kann berufsbegleitend noch erworben werden.

Die Besoldung entspricht den neuen kantonalen Höchstansätzen, inkl. Sonderklassenzulage. Wer sich dieser anspruchsvollen, vielseitigen Lehrtätigkeit zuwenden möchte, richte seine Bewerbung mit den üblichen Beilagen an den Präsidenten der Kommission für Sonderschulen, Herrn Dr. R. Meyer, Rappenholzstraße 6, 8623 Wetzikon 3.

Primarschulpflege Wetzikon

Kinderheim St.Benedikt Hermetschwil AG

Wir suchen auf Beginn des Schuljahres 1971/1972, oder nach Uebereinkunft, für die Unterstufe unserer Hilfsschule (13 bis maximal 15 Knaben und Mädchen)

1 Lehrer(in)

wenn möglich mit heilpädagogischer Ausbildung. Diese kann aber auch am HPS in Zürich berufsbegleitend erworben werden. Externes Wohnen möglich. Neben dem Unterricht besteht keine Aufsichtspflicht.

Besoldungen gemäß Reglement des Kantons Aargau, plus Heimzulage.

Anmeldungen sind zu richten an die Heimleitung des Kinderheimes St.Benedikt, 5649 Hermetschwil. Telefon 057 5 14 72.

Unter Vorbehalt der Schaffung der Stelle sucht der Verein Aarhus in Bern für die Leitung seiner zwei Schulheime für cerebralgelähmte, körperbehinderte Kinder einen

Heimleiter

Stellenantritt nach Vereinbarung, voraussichtlich auf 1. Oktober 1971. Dem Heimleiter obliegt in Zusammenarbeit mit Lehrerschaft und Therapiepersonal die Gesamtleitung der Heime. In Frage kommen ein Lehrer mit heilpädagogischer Ausbildung oder ein diplomierter Sozialarbeiter, womöglich mit praktischer Heimerfahrung. Besoldung im Rahmen der Besoldungsordnung des Kantons Bern.

Die Anmeldung von Interessenten hat unter Beilage eines handgeschriebenen Lebenslaufes und der Zeugniskopien bis spätestens 10. Februar 1971 an Herrn W. Wyß, Amtsvorstand, Präsident des Vereins Aarhus Bern, Mottastraße 38, 3005 Bern, zu erfolgen, wo gerne jede weitere Auskunft erteilt wird. (Telefon 031 64 63 72 oder privat 031 43 19 27).

Die **Mathilde-Escher-Stiftung** in Zürich, Schulheim für körperbehinderte Kinder, sucht auf April 1971

1 Lehrer oder Lehrerin

Die 25 Kinder werden in 2 Abteilungen unterrichtet:

Unterstufe

1. bis 5. Klasse

Oberstufe

6. bis 9. und 1. bis 3. Real-Klasse

Je nach Bewerber kann die eine oder andere Stelle besetzt werden. Eine heilpädagogische Ausbildung ist erwünscht, aber nicht Bedingung. Die Besoldung ist 95 Prozent der städtischen Ansätze.

Bewerbungen sind zu richten an die Heimleiterin E. Wolfer, Lenggstraße 60, 8008 Zürich, die auch Auskunft erteilt.

Lehrer oder Lehrerin

mit heilpädagogischer Ausbildung, mit Verpflichtung zum Besuch heilpädagogischer Kurse während der Anstellung oder mit Praxis in Sonderschulunterricht sucht

das Haltli, Mollis,

das glarnerische Heim für schulbildungsfähige Sonderschüler.

Stellenantritt anfangs Mai 1971 oder später nach Uebereinkunft.

Pflichtstundenzahl, Versicherung und Besoldung wie in der öffentlichen Normalschule plus Gemeinde- und Hilfsklassenzulage.

Anmeldungen sind erbeten bis zum 20. Januar 1971 an den Heimleiter, Herrn W. Wüthrich, Sonderschulheim Haltli, 8753 Mollis (Telefon 058 4 42 38). Auskunft erteilen ferner der infolge Weiterstudiums zurücktretende Lehrer, Herr R. Leder, 8753 Mollis (Telefon 058 4 52 71) sowie der Kommissionspräsident, Herr Dr. J. Brauchli, 8750 Glarus (Telefon 058 5 20 80).

Gemeindeschule Würenlingen

Auf Beginn des Schuljahres 1971/72 (26. April 1971) ist in unserer Gemeinde die

Lehrstelle an der Hilfsschule

neu zu besetzen.

Die Besoldung ist kantonal geregelt. Dazu wird eine Ortszulage ausgerichtet. Auswärtige Schuldienstjahre werden angerechnet.

Interessierte Lehrkräfte sind gebeten, ihre Anmeldung mit den üblichen Unterlagen bis zum 31. Januar 1971 an die Schulpflege, 5303 Würenlingen, einzureichen. Die Schulpflege

Wir suchen für das zu errichtende Sonderschulheim in Bütigen (bernisches Seeland, ca. 10 km von Biel entfernt) ein

Vorsteher-Ehepaar

Im Heim werden ca. 70 schulbildungsfähige, geistig behinderte Kinder und 12 Jugendliche zur erstmaligen beruflichen Ausbildung aufgenommen. Das Vorsteher-Ehepaar sollte bereits für die Detailplanung zur Verfügung stehen.

Anmeldungen sind bis 15. Februar 1971 zu richten an den Präsidenten des Vereins, Herrn Peter Horst, Gemeindepräsident, 3292 Busswil.

Leichter, schneller Sprachen lernen

Futur	P	Infinitiv	Präsens 1. und 2. Pers. Mehrzahl	Präsens Einzeli	Präsens 1. und 2. Pers. Mehrzahl
l'acquerrai		acquérir	n. acquérons	erwerben	conquérir er
j'irai		aller	n. allons	gehen	s'en aller for
je m'assièrai		s'asseoir	n. n. asseyons	sich setzen	
je battrai		battre	n. battons	schlagen	abattre nied
je boirai		boire	n. buvons	trinken	
je conduirai		conduire	n. conduisons	führen, lenken	se conduire
je connaîtrai		connaître	n. connaissons	kennen	reconnaître v
je courrai		courir	n. courons	laufen	accourir hert
je couvrirai		couvrir	n. couvrons	bedecken	découvrir ent
je craindrai		craindre	n. craignons	fürchten	atteindre erre

Ausschnitt aus einer «Schicken-Schiebetafel»

- handlich, im Format A4
- sehr leicht einstellbar
- methodische geschickt angeordnete Uebersicht macht dem Schüler die Bildung und die Ableitung der Verbformen anschaulich
- leistet wertvolle Dienste in Verbindung mit den üblichen Sprachbüchern

Bis jetzt vorhandene, sofort lieferbare Schiebetafeln:

- für die französischen unregelmäßigen Verben
- für die französische Konjugation
- für die lateinische Konjugation
- für die lateinische Deklination
- für die Konjugation und den Gebrauch der Zeiten im Englischen
- für die englischen unregelmäßigen Verben
- Präpositionale Wendungen im Englischen
- Deutsche Rechtschreibung
- Deutsche Sprachlehre
- Rechnen I

Preis Fr. 4.40, bei Bezug von 10 Stück und mehr Mengenrabatt

Alleinverkauf für die Schweiz:

ERNST INGOLD + CO., AG
Das Spezialhaus für Schulbedarf
3360 HERZOGENBUCHSEE
Telefon 063 5 31 01

Primarschule Liestal

Auf Frühjahr 1971 sind an unserer Primarschule

3 Lehrstellen an der Unterstufe

1 Lehrstelle an der Oberstufe

(Sekundarschule)

neu zu besetzen.

Besoldung Unterstufe:

Lehrerin Fr. 19 638.— bis Fr. 27 024.—
Lehrer Fr. 20 530.— bis Fr. 28 238.—
verh. Lehrer Fr. 20 986.— bis Fr. 28 694.—

Oberstufe:

Lehrerin Fr. 20 530.— bis Fr. 28 238.—
Lehrer Fr. 21 428.— bis Fr. 29 671.—
verh. Lehrer Fr. 21 884.— bis Fr. 30 127.—

plus Kinderzulage pro Kind Fr. 755.—
plus Haushaltungszulage Fr. 755.—

Die Löhne verstehen sich alle mit Orts- und zurzeit 14,3 % Teuerungszulage.

Die Schulgemeinde ist den Bewerbern bei der Beschaffung der Wohnräume behilflich.

Die Bewerbungen sind mit Photo, Lebenslauf, Referenzen usw. sofort an den Präsidenten der Primarschulpflege Liestal, Herrn Dr. P. Rosenmund, Mattenstrasse 7, 4410 Liestal, zu richten.

Primarschulpflege Liestal

GUTER EINKAUF BEI



ST. GALLEN

ceux chez lesquels la drogue révèle ou aggrave un important problème psychiatrique sous-jacent. A Bâle, sur 150 cas graves de jeunes, de tous les milieux, examinés par un psychiatre, 50 % sortaient d'une famille divisée et 75 % montraient une carence éducative paternelle très importante.

Ces jeunes refusent, en général, d'entrer dans le monde adulte caractérisé par la compétition. Ils évitent cet affrontement et sont éternellement en quête d'eux-mêmes. Il est évident que lorsque vous avez souffert de certaines carences affectives précoces, la formation de votre identité (qui est-ce que je suis? pourquoi est-ce que je vis?), d'une image de soi est rendue beaucoup plus difficile. C'est ainsi que ces jeunes vivent dans une sorte d'expérimentation continue de formes de personnalités différentes. Un «mimétisme» ininterrompu. La structuration définitive de leur «moi» est ainsi compromise.

Sous l'effet de la drogue, ils cherchent un apaisement à leur angoisse, à leur sentiment d'abandon, à leur désespoir. Une évasion dans un pays imaginaire où ils seraient aimés et acceptés ou alors une fuite dans l'oubli qui peut aller jusqu'à l'autodestruction. Dans ces cas-là, la drogue aggrave la situation contrairement à leur espoir. Mais, avec ou sans drogue, ces jeunes auraient dû de toute façon être pris en charge par un thérapeute, car ce sont des malades.

– *Quelles sont les principales motivations des autres usagers de la drogue?*

– Il y a d'abord des motivations banales et typiques de l'adolescent: la curiosité, l'attrait exercé par le fruit défendu, le goût du risque, le besoin de s'affirmer devant les copains, le désir d'être «dans le vent», une bonne dose de snobisme...

D'autres motivations, celles par exemple qui effraient le «petit-bourgeois», reflètent des aspirations inhérentes à l'époque actuelle. Je pense aux jeunes qui s'intéressent à «l'expansion du champ de la conscience ou de l'esprit», une recherche de soi tout à fait légitime. Ils utilisent alors la drogue, croyant – à tort – arriver plus rapidement et plus lucidement à cette connaissance des profondeurs de l'inconscient et de l'imaginaire.

– *Mais pour cela, ne faut-il pas être adulte? Avoir une personnalité déjà structurée?*

– C'est évident. L'adolescent, lui, doit encore apprendre à faire la distinction entre l'imaginaire et la réalité extérieure et utiliser sa raison pour pénétrer le monde du réel. Sous l'effet de la marijuana, c'est l'inverse qui se produit. Il vit ses rêves, le fantastique, en se désintéressant de la réalité extérieure. La drogue favorise ainsi un processus de destruction momentanée, un état passif, une régression vers un stade plus infantile, plus narcissique de l'être. C'est pourquoi même de faibles doses de marijuana peuvent être dangereuses chez l'adolescent. Pour moi, le problème ici n'est pas médical mais *pédagogique*.

Cet immense intérêt pour la découverte de soi qui existe parmi les jeunes est un potentiel dynamique. Il faut qu'ils puissent s'en servir pour se construire eux-mêmes. Dès l'instant où ils s'enthousiasment pour une activité sociale qu'ils considèrent comme essentielle, ils se découvriront et oublieront la drogue.

D'autre part, notre éducation, dans la mesure où elle reste trop centrée sur la formation intellectuelle et abstraite, néglige tout l'apport artistique et créateur de l'imaginaire. Si ce potentiel reste inutilisé, il se cherchera d'autres débouchés, le monde psychédélique par exemple. De gros efforts sont déjà faits dans les écoles, mais ils doivent être intensifiés.

– *Cette recherche du «rêve éveillé» n'est-elle pas plutôt compatible avec une forme de vie orientale?*

– On peut en effet se poser la question. L'alcool, lui, favorise l'extraversion. On se sent bien avec tout le monde. C'est un agent de sociabilité. Ainsi, dans notre société, chez nous, il est admis de boire. L'extraversion provoquée par l'usage modéré de l'alcool est tout à fait compatible avec notre mode de vie occidental.

Au contraire, l'abus de marijuana favorise l'introspection et une manière de vivre la réalité extérieure qui est constituée avant tout par la projection de l'imaginaire sur le réel. Ce n'est que dans une société qui ignore plus ou moins l'existence de la technologie, qu'on peut se permettre de vivre cette rêverie, ce fantastique. D'ailleurs, ce n'est pas par hasard que les Contes des Mille et Une Nuits, ce poème du merveilleux, viennent de l'Orient et reflètent en partie l'effet de la marijuana. Certains jeunes, aujourd'hui, en fument précisément pour protester contre les exigences d'un monde technologique qu'ils refusent (la «drogue-contestation»).

– *Vous avez parlé de la drogue-quête de la transcendance. Qu'entendez vous par là?*

– Cette motivation, je l'ai rencontrée chez des jeunes, tout à fait équilibrés, qui pensent que notre vie occidentale n'offre plus de valeurs existentielles, fondamentales. Vivre uniquement en vue d'un profit matériel, vivre pour atteindre un certain standard de vie ne les intéresse pas. Ils ont soif de religion, mais le message traditionnel, et surtout dogmatique de l'Eglise (il faut croire sans comprendre) ne les touche plus. Ils veulent connaître par une expérience vécue, individuelle, une expérience de la transcendance, une quête mystique. Ce n'est pas une fuite, loin de là; ces jeunes veulent vivre la présence du divin en nous pour mieux se réaliser dans notre monde occidental, dans leur travail, dans leurs relations sociales. Certains d'entre eux pensaient que les hallucinogènes les aideraient à trouver le chemin de la méditation les mettant en contact avec le monde suprasensible. Mais il importe de ne point confondre l'ivresse psycho-toxique subie passivement avec les exercices spirituels conduisant à l'extase mystique.

L'Eglise protestante s'est tant méfiée de l'expérience religieuse individuelle (gnose) qu'elle a confondu l'état d'ivresse-aliénation avec l'ivresse-extase, condam-



Les meilleurs vœux pour la nouvelle année:

BOULANGERIE – PATISSERIE

V. CHATTON

Av. Collonge 14 – Tél. 021 61 27 81
TERRITET

Optique photo ciné

MULLER

Grand-Rue
MONTREUX

r i a l t o

MAGASIN DE CHAUSSURES

Montreux
Tour d'Ivoire

Toujours les dernières nouveautés

PHOTO-CINÉ

CH. HOSENNEN
TERRITET

14, rue de Chillon – Téléphone 61 24 56

Papeterie

S. FROCHAUX

Maîtrises fédérales
Diplômé de Paris

COIFFEUR

Pour dames
et messieurs

Coiffure – Parfumerie

Spécialiste en teintures
Permanent
Coiffure moderne

Territet - R. de Chillon 6 - Tél. 61 26 79

BOUCHERIE – CHARCUTERIE

PFEIFFER SA

Rue de Lausanne 7
1800 VEVEY

arrangement pour
pensions et hôtels
téléphone 51 10 52 / 53

RENE GROSJEAN S. A.

Oeufs en gros

LAUSANNE

Téléphone 24 09 33 avenue France 20

LAITERIE TERRITET

Michel Ruf – Tél. 61 24 98
Beurre – Oeufs – Fromage – Joghurt



Pour vos yeux fatigués ...

NOBELLA



**L'Imprimerie
Corbaz s.a.**

vous aidera à apporter une solution
aux problèmes d'imprimés qui vous
préoccupent particulièrement

Av. des Planches 22
Tél. (021) 62 47 62

Montreux



Les meilleurs vœux pour la nouvelle année:

ROMAN MAYER

horlogerie fine – joaillerie – bijouterie

PATEK PHILIPPE
OMEGA
TISSOT

TEINTURERIE MASSON

Montreux 1, Av. des Alpes
Téléphone 61 37 75

Clarens Pl. Gambetta-Rue du Lac 64
Téléphone 61 37 76

LA SANTÉ PAR LES FRUITS

Maison Corbet & Clavien S. A.
Rue de la Paix, Montreux

P. PEDRETTI

1800 Vevey – Tél. 51 18 53

Fruits
Légumes
Primeurs
en gros

SERVICE SPECIAL pour HOTELS et PENSIONS

Installations sanitaires
Chauffages centraux
Production d'eau chaude
Brûleurs à mazout – Citernes

F. Burkhalter s.a.

Clarens-Montreux
Téléphone 62 42 42

Viandes – Charcuterie

Qualité



Ed. Suter SA

Montreux
Villeneuve

La Boucherie-charcuterie Claude Gex

1842 Territet 1822 Chernex
61 27 29 61 27 63

vous offre ses viandes de première
qualité

Le magasin toujours à l'avant-garde

GRANDS MAGASINS
innovation
MONTREUX SA



papiers et cahiers
pour instituts

machines et meubles
de bureau

Institut Monte Rosa Territet

Direction K. Gademann

nant ainsi en bloc toute approche mystique de la divinité. Je pense qu'aujourd'hui il est urgent que l'Eglise reconnaisse les motivations authentiques de cette quête de transcendance et aide ces jeunes à trouver des méthodes de perfectionnement, de techniques de méditation qui répondent à leurs besoins, sans être extatiques. Leur faire comprendre que l'Evangile est peut-être un moyen d'arriver à une expansion de la conscience, sans l'aide d'artifices chimiques. Sinon, ils tomberont entre les mains de faux prophètes comme Leary, aux Etats-Unis, qui prêche les rites initiatiques par le LSD.

Ce qui rend également difficile pour l'Eglise occidentale l'approche de l'ivresse mystique, c'est l'aspect *plaisir*. L'Eglise se méfie de tout ce qui touche au plaisir. Or, l'état mystique implique aussi une forme de jouissance psycho-physique. Notre civilisation aurait d'ailleurs été assez pauvre sans ces formes d'existences qu'il faut, bien entendu, distinguer des ivresses narcissiques et régressives.

– *La drogue n'est-elle pas un nouveau tabou de la société?*

– La drogue source de bouleversement, de plaisir et d'ivresse attire certains et repousse ceux qui craignent de perdre leur autocontrôle. La drogue a quelque chose de magique et de très ambigu, comme tous les tabous.

Ainsi une partie de la société veut réagir par la répression. Elle considère la drogue comme un cancer qu'il faut supprimer! Mais tant qu'elle croira que le vrai problème c'est la drogue, il n'y aura pas de solution possible. *Car, le vrai problème, c'est le malaise grandissant de la jeunesse.* Et pour le guérir, il faut que la société, elle-même, se remette en question. Le problème ne vient pas des jeunes, mais de nous. Chaque société a le type d'adolescent qu'elle mérite.

– *Que pensez-vous du pouvoir créateur de la drogue chez les artistes?*

– Je pense que la structure de la personnalité de l'artiste est différente de celle du commun des mortels. Les processus psychiques qui nous régissent, prennent une autre signification chez le vrai artiste. Son immense potentiel créateur lui permet, en quelque sorte, de métaboliser autrement les forces de l'imaginaire, qu'elles soient libérées spontanément ou par la drogue ou par l'alcool, aussi longtemps qu'il n'en abuse pas trop.

– *Une dernière question: où en est la législation actuelle sur la drogue chez nous?*

– Jusqu'à présent, l'application de la loi fédérale sur les stupéfiants a été relativement raisonnable, parce qu'on a cherché à établir une distinction entre les trafiquants qui doivent être punis très sévèrement, et les jeunes usagers de la drogue.

Cependant un courant se dessine actuellement qui voudrait faire de tous les jeunes s'intéressant à la drogue des délinquants. Mettre tout le monde dans le même panier. Selon un récent verdict du Tribunal fédéral, les juges auraient déclaré que même la participation à une «party» de marijuana devrait être considérée comme un délit, relevant du pénal.

Personnellement, et je ne suis pas le seul, je suis tout à fait opposé à cette nouvelle interprétation restrictive. Nous commettrions une erreur très grave en faisant de tous les usagers de la drogue nos boucs émissaires, créant ainsi artificiellement un nouveau type de coupables et de criminels. Avant de punir unilatéralement, nous devons avoir le courage d'analyser les origines de ce phénomène socio-culturel qui est le fruit, ne l'oublions pas, de notre bien-être. En appliquant des lois rigides, je me demande d'ailleurs si l'on ne cache pas le désir, peut-être inconscient, de déplacer le problème.

Quant à aller jusqu'à la libéralisation de la marijuana, comme le demandent certains pays, non! Tout d'abord pour les raisons pédagogiques, dont nous avons parlé auparavant, puis pour des raisons essentiellement scientifiques. Nous ne connaissons en effet pas encore assez les effets psycho-toxiques, surtout lointains, de la marijuana, contrairement à ceux de l'alcool, des hallucinogènes, des psychostimulants, des opiacées et de l'héroïne. La recherche doit encore se poursuivre.

Propos recueillis par Marie-Claire Lescaze

Wir entbieten **allen Lesern und Inserenten
für das neue Jahr
die besten Glückwünsche**

Redaktion
Druckerei und Verlag
Inseratenverwaltung

Wir suchen für unsere **Heilpädagogische Tagesschule** (Externat) auf 1. April 1971 für eine Klasse praktischbildungsfähiger Kinder

eine Lehrkraft

(Lehrer(in), Erzieher(in), Werklehrer(in) oder Kindergärtnerin mit heilpädagogischer Ausbildung). Die Sonderschulbildung könnte unter Umständen noch nachgeholt werden.

Besoldung: Je nach Ausbildung (in Anlehnung an das kantonale Besoldungsdekret).

Nähere Auskünfte erteilt die Präsidentin der Kommission der Heilpädagogischen Tagesschule, Frau Mely Saurer, Eschenweg 32, 3400 Burgdorf, Telefon 034 2 33 86. An sie sind auch die Bewerbungen mit den üblichen Beilagen zu richten.